



LMA est un organisme de formation spécialisé dans les métiers du commerce et de la grande distribution



Équipe pédagogique

Formateur titulaire de l'attestation CACES® R486A valide



Diplôme/Validation

Délivrance d'une attestation individuelle de formation



Durée

2,5 jours



Calendrier

17,5 heures



Conditions d'accès

Accès à cette formation à l'initiative d'une entreprise pour ses salariés, d'un financeur, d'un particulier à son propre compte

Délai d'accès

15 jours avant la date de démarrage

Prérequis

Aptitude médicale à la conduite d'engin



Tarif

Devis sur demande

Financement

France travail, financement personnel, plan de formation de l'entreprise



Lieu de formation

En présentiel, dans les locaux de l'entreprise, avec le matériel de l'entreprise (PEMP, EPI et EPC)

Autorisation de conduite Plate-forme élévatrice mobile de personnel - PEMP (nacelle)

Objectifs

- Conduire et utiliser en sécurité la/les PEMP de l'entreprise, dans ses locaux ou à l'extérieur
- Mettre en pratique les consignes de sécurité prévues par la recommandation CACES® R486A
- Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau
- Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions

Programme

- Les principes clés et les acteurs de la prévention
- Les droits et devoirs d'un cariste
- Les différences entre CACES et autorisations de conduite
- Les différentes catégories de PEMP
- Les EPI, EPC et la signalisation
- La prise de poste et les courbes de travail
- Les principaux risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- La mise en œuvre de la maintenance de premier niveau
- Exercices pratiques : prise de poste, circulation, balisage, positionnement/stabilisation, manœuvre de secours et dépannage...
- Les mises en pratique et la validation des acquis pour la PEMP seront impérativement réalisées avec les EPI utilisés par les salariés dans leur quotidien (a minima : harnais de sécurité et casque).

Public

- Personnel utilisant une plate-forme élévatrice mobile de personnel de l'entreprise, dans ses locaux ou à l'extérieur
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'aptitude médicale à la conduite d'engin

Un accompagnement spécifique sera recherché avec l'Agefiph pour mettre en place des moyens de compensation.

Méthodes mobilisées

Apprentissage en pédagogie active. Cette formation alterne des apports théoriques et pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation continue au cours de la formation : étude de cas concrets et mises en pratique
- QCM d'évaluation des acquis théoriques et mises en pratique en fin de formation, conformément au référentiel
- Remise d'un livret pédagogique au stagiaire
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Code du Travail

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire (Article R. 4323-55 du code du travail, Arrêté du 2 décembre 1998 et Circulaire DRT 99-7 du 15 juin 1999).

Contact

Marie Stéphanie Leveur
Référente pédagogique handicap et mobilité
contact@lmacademie.re
0262 860 218 • 0693 330 896



www.lmacademie.re

9 Rue Pierre Kichenapanaidou - ZA Vadivel Vayaboury - 97410 Saint Pierre
NDA : 98973060297 (Préfecture de la Réunion) - N°UAI : 9741843K

